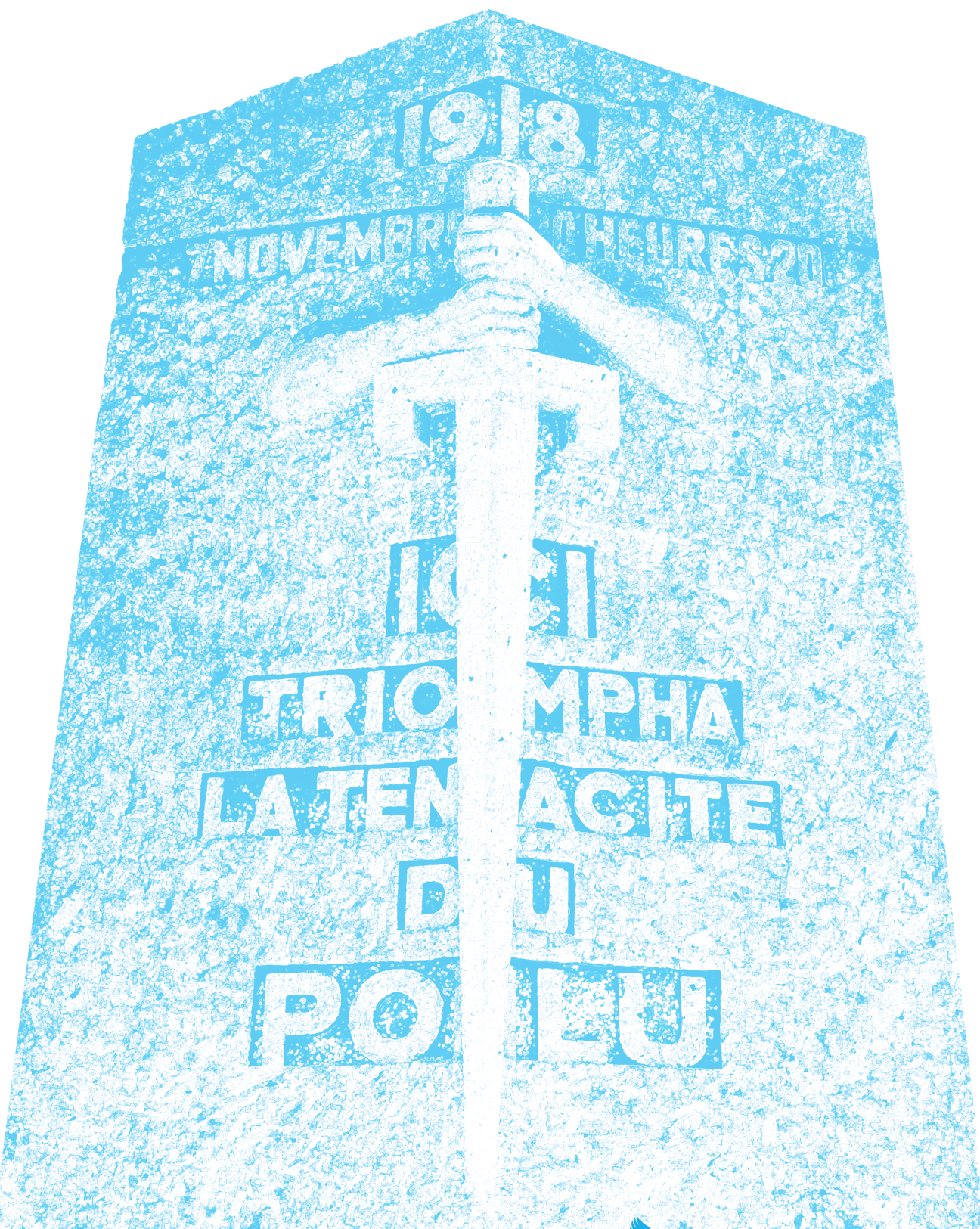

CENTENAIRE DU CESSEZ-LE-FEU DU 7 NOVEMBRE 1918



- 7 NOVEMBRE 2018 -
La Pierre d'Haudroy



14 — 18
Mission
CENTENAIRE



Ce 7 novembre 2018, nous commémorons le centenaire du cessez-le-feu, sur les lieux mêmes où il fut sonné pour la première fois par le caporal-clairon Pierre Sellier.

Il y a cent ans, la délégation des plénipotentiaires allemands venue demander l'armistice parvenait à La Flamengrie au contact des premières lignes françaises. Un événement salué par tous les combattants comme « l'aurore de la paix » après quatre années d'un conflit titanesque. Devenu en 1925, le lieu du souvenir pour de nombreux anciens combattants en mémoire de leurs camarades qui n'ont jamais entendu la sonnerie du cessez-le-feu ni connu la joie de l'armistice, la Pierre d'Haudroy accueille chaque année une cérémonie commémorative.

A l'occasion du centenaire, cette cérémonie sera présidée, pour la première fois de son histoire, par le Président de la République. Un honneur et une reconnaissance nationale pour ce site qui a longtemps rappelé la ténacité du poilu et qui est aujourd'hui devenu l'un des emblèmes du retour de la paix en Europe et de la réconciliation franco-allemande.

Pour marquer cette dimension, j'ai souhaité que la commémoration du premier cessez-le-feu soit placée non seulement sous le signe de la mémoire de tous les combattants de la Grande Guerre, mais aussi sous le signe de la jeunesse et de la paix.

Parce que l'idéal de fraternité que nous inspire le souvenir du cessez-le-feu doit être partagé par tous, cet événement sera accompagné d'une grande veillée départementale du souvenir dans toutes les communes volontaires du département, afin de rappeler cette étape cruciale sur le chemin de la paix.

Nicolas FRICOTEAUX

Président du Conseil départemental de l'Aisne





Lorsque le 7 novembre 1918, les plénipotentiaires allemands se présentent à la Pierre d'Haudroy, il y a 1556 jours que l'Allemagne nous a déclaré la guerre et que nos soldats luttent pied à pied le long de ce qui restera, dans la terre et nos cœurs, la plus grande cicatrice qu'ait connue notre pays à ce jour : sur 8 000 000 de combattants mobilisés

1 sur 3 est rentré à la maison à peu près intact, près de 1 400 000 tués n'y reviendront jamais, plus de 4 000 000 de blessés vont traîner leurs séquelles leur vie durant, 700 000 veuves et 1 000 000 d'orphelins vont peiner à refaire leur vie dans une société bouleversée, des territoires ravagés et 350 000 foyers détruits au propre comme au figuré.

1556 jours à près de 900 tués par jour ! Une épreuve morale et une rupture sociétale impossible à oublier ! Commémorer, ici, à la Pierre d'Haudroy, les prémices de l'armistice, c'est d'abord s'efforcer de comprendre comment on a pu en arriver à un tel dérèglement mondial, comment on a pu supporter et infliger autant d'inhumanité cinquante deux mois durant avant de se réconcilier, une autre guerre et un demi-siècle plus tard. Mais c'est aussi honorer tous ces hommes et ces femmes tombés pour notre Liberté et le Droit ou pour une cause qu'ils croyaient alors juste.

Mais commémorer c'est surtout tirer les leçons des mauvais jours pour éviter que le pays n'en connaisse de nouveaux. Le 29 mai 1966, pour le cinquantenaire de la bataille de Verdun, depuis les marches de l'ossuaire de Douaumont, le général de Gaulle tire une dernière fois les leçons de cette sanglante effusion : « *Sur ce champ de bataille, il fut prouvé qu'en dépit de l'inconstance et de la dispersion qui nous sont trop souvent naturelles, le fait est qu'en nous soumettant aux lois de la cohésion, nous sommes capable d'une ténacité et d'une solidarité magnifiques et exemplaires.* »

Ténacité, ce mot gravé dans la pierre du monument initial et de celui reconstruit en 1948 conserve aujourd'hui encore toute sa résonance. Ténacité, la leçon de la Pierre d'Haudroy !

Général d'armée (2S) Elrick IRASTORZA

Président du conseil d'administration de la mission du centenaire de la Première Guerre mondiale



« *Cessez-le-Feu* » : quelques notes égrenées par un clairon dans la nuit froide et brumeuse de novembre. Un refrain qu'on n'avait plus entendu depuis longtemps, depuis plus de 4 années de guerre. Incrédules, les soldats sortent de leur boue glaciale. L'espoir renaît. Est-il possible que ce soit bientôt la fin de nos souffrances et de notre sacrifice ?

C'était le 7 novembre 1918 à La Flamengrie. Cent ans plus tard, Monsieur le Président de la République va rendre un hommage solennel à tous ces hommes entraînés dans la tourmente de la Grande Guerre. Car c'est bien ici, à l'emplacement de la Pierre d'Haudroy que les lueurs d'espoir et de paix ont pris naissance.

Chaque année, le Comité de la Pierre d'Haudroy veille fidèlement depuis 1925 à perpétuer le souvenir de cet événement. C'est un devoir de mémoire. Par sa présence à la cérémonie du Centenaire, le chef de l'État symbolise la reconnaissance de la Nation à tous ces héros oubliés et à leur sacrifice ultime. C'est un immense honneur de le recevoir en cette terre de Thiérache si souvent meurtrie. N'oublions jamais ceux qui sont morts et ont lutté pour notre liberté et notre avenir. Maurice Genevoix écrivait : « *Il n'y a pas de mort. Je peux fermer les yeux, j'aurai mon paradis dans les cœurs qui se souviendront* ».

En ce jour du centenaire du cessez-le-feu, nous ne vous avons pas oublié et vous vivrez toujours dans nos cœurs aujourd'hui et pour l'éternité.

Nicole MEURISSE

Maire de La Flamengrie

Présidente du Comité de la Pierre d'Haudroy



Cette année, nous sommes réunis pour commémorer le centenaire de l'Armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale. Il n'y a pas en France une commune, un village, qui n'ait laissé l'un des siens dans ce conflit qui restera l'un des plus meurtriers de l'histoire.

Pour la commune de La Capelle, célébrer l'Armistice revêt un caractère particulier puisque notre ville a été au cœur des décisions prises pour le rétablissement de la paix. La Villa Pasques, grande maison cosue, bâtie en 1900, baptisée du nom de son propriétaire, Georges Pasques, située route d'Hirson, est ainsi devenue un lieu de mémoire sur la route de l'Armistice et du franchissement de la ligne de front.

La commune peut s'enorgueillir de posséder ce bel immeuble, d'une inestimable valeur historique, puisque, c'est dans cette maison, que le 7 novembre 1918, les parlementaires allemands, venus demander l'Armistice, ont reçu notification, par le commandant de Bourbon-Busset de l'État-major du Général Debeney, des instructions du Maréchal Foch.

La commune est devenue propriétaire de la Villa Pasques en 1976. En collaboration avec le Département, elle a réhabilité le rez-de-chaussée en musée en 2008. Afin de sceller définitivement la paix entre la France et l'Allemagne, le musée a choisi symboliquement de reproduire des œuvres traduites dans les deux langues. Je vous invite donc à découvrir le musée pendant la semaine de commémoration du 3 au 11 novembre 2018. L'étage y accueille également les locaux de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre.

Depuis 2008, en hommage au cliron Pierre Sellier, le colège de la commune de La Capelle porte son nom.

Guy MÉRÉSSE
Maire de La Capelle

HISTOIRE DU PREMIER CESSEZ-LE-FEU DU 7 NOVEMBRE 1918



L'arrivée des plénipotentiaires allemands le 7 novembre 1918, dessin de Georges Scott, *L'illustration*, Novembre 1918.

Le 5 novembre, l'état-major allié reçoit un message depuis Berlin demandant un armistice. Dans la nuit du 6 au 7 novembre 1918, le maréchal Foch reçoit la composition de la délégation des plénipotentiaires qui doit se présenter devant les lignes françaises pour une suspension d'armes « dans l'intérêt de l'humanité ». C'est le secrétaire d'Etat allemand Mathias Erzberger qui dirige la délégation qui part de Spa en Belgique. Le 7 novembre, le lieutenant Hengy du 17^e RI attend l'arrivée annoncée par un télégramme de l'état-major français : « Vers huit heures, une auto transportant des plénipotentiaires allemands se présentera sur la route de La Capelle. Les traiter avec tous les égards. Cessez-le-feu ».

Après une journée d'attente interminable, c'est peu après 20h que le capitaine Lhuillier du 171^e RI est alerté par des lumières sur la route du hameau d'Haudroy. Un convoi composé de 4 voitures allemandes arrive. Un grand drapeau blanc flotte sur la première, où est installé un clairon allemand qui sonne le cessez-le-feu. Seul au milieu de la route, le capitaine Lhuillier s'avance. Des hommes descendent des voitures, un général se présente : « Général Von Winterfeld de la mission parlementaire », puis il poursuit : « Je suis désolé d'être en retard. Les mauvaises routes en sont la cause. Puis-je faire les présenta-

tions ? ». « Non, général, répond Lhuillier, je n'ai pas qualité à vous recevoir officiellement ». Le capitaine monte dans la première automobile devant laquelle il place son clairon Pierre Sellier qui doit sonner le cessez-le-feu sur la route qui les mène jusqu'à l'état-major du commandant Bourbon-Busset à La Capelle. C'est dans une atmosphère glaciale que le secrétaire d'Etat allemand Mathias Erzberger arrive à la Villa Pasques. Quelques présentations, puis les plénipotentiaires sont conduits dans des voitures françaises jusqu'à Homblières. Dans le presbytère, seule maison du village qui tient encore debout, on sert le repas à la délégation. Au dessert, le général Debeney entre dans la pièce : « Messieurs, j'ai reçu l'ordre du maréchal Foch de vous conduire à son état-major ». Sur le champ, les Allemands en grand uniforme sont reconduits aux voitures. Arrivés à 1h55 en gare de Tergnier, c'est dans un train de Napoléon III qu'ils sont convoyés dans une petite clairière de la forêt de Compiègne. Dans la nuit, de chaque côté défilent les ruines des villes et villages rasés, les cimetières provisoires du front, les cadavres d'animaux... Etrange parcours portant la destinée d'un continent dévasté. On raconte qu'avant de monter dans le wagon, le général von Winterfeld, aurait murmuré : « Nous n'avons pas voulu cela ».

Le long chemin de l'Armistice

Le cessez-le-feu sonné sur une partie du front réduite près de La Capelle, le 7 novembre 1918, ne signifie pas la fin des combats. Le soir du 7 novembre à La Capelle, les commandements de part et d'autre décident de ne pas mettre fin aux opérations militaires tant qu'aucun accord n'est conclu entre l'Allemagne et les Alliés. Alors que les plénipotentiaires allemands traversent l'Aisne, la bataille continue sur le front. Le 8 novembre, les combats reprennent et les soldats du 19^e BCP perdent plusieurs hommes pour reprendre le hameau d'Haudroy. Plusieurs cessez-le-feu sont ordonnés pour permettre de laisser passer des officiers allemands chargés de transmettre les textes des conditions de l'armistice. Dans les Ardennes, le passage de la Meuse, qui devait mettre une pression supplémentaire aux Allemands, provoque la mort de très nombreux soldats français. Suite à la signature de l'armistice, c'est à 11h, ce 11 novembre 1918, que les clairons doivent sonner le cessez-le-feu pour annoncer son entrée en vigueur sur l'ensemble de la ligne de front. Il faut attendre le soir du 11 novembre 1918 pour voir les dernières poches de résistance allemandes baisser définitivement les armes.



Pierre Sellier « le clairon de l'Armistice »

Pierre Sellier, caporal-clairon du 171^e RI entre dans l'histoire au hameau de la Flamengrie au soir du 7 novembre 1918. Né le 8 novembre 1892, à Beaucourt dans le Territoire de Belfort, il est mobilisé au 171^e RI en 1913. Après quatre années de guerre, il eut bien du mal à se rappeler les notes du cessez le feu, qu'il fut le premier soldat français à sonner à La Flamengrie puis le long du trajet jusqu'à La Capelle. À l'arrivée, la musique des 171^e RI, 19^e et 26^e BCP prend le relais avec la Marseillaise. Celui à qui fut donné le titre de « clairon de l'Armistice » ne fut pourtant pas le seul à sonner l'arrêt des combats, le 7 novembre il est précédé par le clairon allemand Arthur Zobrowski, qui claironna depuis les lignes allemandes ce soir-là. Démobilisé en 1919, Pierre Sellier bénéficie dès lors d'une grande popularité.

En 1925, il est sollicité par l'American Legion, pour réaliser une tournée à travers les États-Unis, afin de sonner la mélodie historique. Sellier refusera toutes les offres. Les Américains ne se découragent pourtant pas et lui proposent d'acheter l'instrument avec lequel il officiait en 1918. Pierre Sellier décline l'offre, arguant que l'objet doit rester en France. En 1925, il fait don au Musée de l'Armée aux Invalides, de son célèbre clairon. Depuis cette date, et jusqu'à sa mort en 1949, c'est avec un clairon offert par la maison Couesnon, qu'il est venu chaque année lors des cérémonies à la Pierre d'Haudroy entonner la sonnerie du cessez-le-feu. Depuis 2008, le collège de La Capelle porte le nom de Pierre Sellier.

CHRONOLOGIE DE L'ARMISTICE DE NOVEMBRE 1918



6 novembre : Mathias Erzberger reçoit la mission de conduire une délégation de plénipotentiaires chargés de demander l'armistice auprès du Maréchal Foch.

7 novembre : départ de Spa (Belgique) de la délégation des plénipotentiaires allemands. 20h20, arrivée des plénipotentiaires au contact des premières lignes françaises à La Flamengrie (Aisne), sonnerie du premier cessez-le-feu. Arrivée des plénipotentiaires allemands au quartier-général du commandant Bourbon-Busset à la Villa Pasques, à La Capelle. Dans la nuit, arrivée des plénipotentiaires allemands au quartier général du général Debeney commandant la 1^{ère} Armée dans le presbytère d'Homblières (Aisne).

8 novembre : les plénipotentiaires allemands prennent le train en gare de Tergnier (Aisne) en direction de Compiègne. Arrivée du train des plénipotentiaires allemands près de Rethondes en forêt de Compiègne (Oise).

9 novembre : l'Empereur allemand Guillaume II abdique. Le député Scheidemann proclame la république au balcon du Reichstag à Berlin.

10 novembre : un télégramme du chancelier allemand autorisant la signature de l'armistice est remis aux plénipotentiaires allemands dans la soirée.

11 novembre : à 5h15 l'armistice est signé dans le wagon du Maréchal Foch en forêt de Compiègne. L'armistice entre en vigueur sur l'ensemble du front à 11h.

LA PIERRE D'HAUDROY, LIEU DE MÉMOIRE



La Pierre d'Haudroy. Photo CD 02.

Le monument du Cessez-le-Feu, nommé « *La Pierre d'Haudroy* », marque le point de rencontre entre les plénipotentiaires allemands venus réclamer l'armistice et les avant-postes de l'armée française, le 7 novembre 1918, au hameau d'Haudroy sur la commune de La Flamengrie, près de La Capelle au nord du département de l'Aisne. D'un bloc de granit sortent deux mains tenant un glaive derrière lequel est inscrit sur fond rouge : « 1918 / 7 novembre / 20 heures 20 / Ici triompha la ténacité du Poilu. » Une phrase qui résume bien la volonté de marquer dans l'espace un instant qui changea le cours de la guerre pour les soldats français et l'espoir de millions de combattants de mettre fin au conflit.

Inauguré en novembre 1925, grâce à une souscription réalisée auprès d'Anciens combattants, des centaines d'entre eux seront présents ensuite chaque année pour commémorer

le cessez-le-feu. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, le monument reçoit le même sort que les monuments de la clairière de l'Armistice en forêt de Compiègne. Il est dynamité par l'occupant nazi en 1940. Le monument sera reconstruit à l'identique après-guerre. Les deux blocs de granit se trouvant derrière la pierre actuelle sont des vestiges de la première Pierre d'Haudroy ; le socle ainsi que les marches sont d'origine. Cette nouvelle pierre est inaugurée le 14 novembre 1948 ; elle est inscrite aux Monuments historiques depuis 1997. Chaque année, face à la Pierre d'Haudroy, une cérémonie commémore le cessez-le-feu du 7 novembre 1918, le dimanche le plus proche de la date anniversaire.



Pierre Sellier à la Pierre d'Haudroy, Coll. Comité de la Pierre d'Haudroy.

PRÉSENTATION DES FILMS DIFFUSÉS AVANT LA CÉRÉMONIE

- **« 1918, l'assaut de la ligne Hindenburg »**

En 1917, les Allemands édifient une puissante ligne défensive constituée de redoutables fortifications dénommée « la ligne Hindenburg » qui relie Arras à Soissons. Le 29 septembre 1918, les troupes françaises, britanniques, australiennes et américaines reçoivent la périlleuse mission d'en déloger les Allemands et de percer cette ligne de défense. La prise du canal de Saint-Quentin et du tunnel constitue un des temps forts de la bataille de la ligne Hindenburg. Sa capture est un enjeu stratégique, car elle va permettre aux tanks de traverser le canal rapidement et de poursuivre leur offensive en direction de Montbrehain qui est pris le 5 octobre. Le 7 novembre, la percée alliée atteint La Flamengrie où les plénipotentiaires allemands chargés de demander l'armistice se présentent.

Un film de Serge Tignières produit par Phare Ouest Productions pour RMC Découverte, en partenariat avec le Conseil départemental de l'Aisne, 2018.

- **« Il y a quarante ans, la caméra explore le temps »**

Extrait d'une émission commémorative diffusée en 1958 dans le but de présenter un «reportage dans le passé» élaboré à l'aide de documents cinématographiques de l'époque, de reconstitutions filmées et de témoignages de survivants, offrant une évocation précise et fidèle des journées historiques qui ont vu, du 7 au 11 Novembre 1918, les préliminaires, la négociation et la signature de l'Armistice.

Un film de Stellio Lorenzi, produit par Alain Decaux, André Castelot et Stellio Lorenzi pour l'ORTF, 1958, INA.

- **« Sur le chemin de l'armistice »**

Court-métrage scolaire réalisé par 23 élèves de 3^e du collège Pierre Sellier de La Capelle. Le film a été préparé par une équipe pluridisciplinaire du collège Pierre Sellier menée par M. Nicolas Quédé, professeur d'Histoire-Géographie et conseillée par Baptiste Martin, réalisateur et intervenant de l'association «Ciné Jeune».

Film tourné au collège Pierre Sellier, en Thiérache et dans la ferme de M. Baudrillard à La Flamengrie en 2018.

- **Aubade par l'Harmonie municipale de La Capelle**



Soldats français dans l'Aisne en 1918, BDIC.

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE

- **18h45 Arrivée de Monsieur le Président de la République à la Pierre d'Haudroy.**
- **Honneurs militaires. Revue des troupes**, (Armée de Terre : CENZUB-94°RI de Sissonne, Armée de l'Air : base aérienne 705 de Tours, Marine Nationale : Ecole de maistrance de Brest, Musique de l'Infanterie de Lille).
- **Lecture par un élève du collège Pierre Sellier de La Capelle du témoignage du soldat Pierre Monti du 20^e régiment d'infanterie dans l'Aisne en novembre 1918.**

7 novembre 1918,

Nous traversons plusieurs villages. Quelques prisonniers. On nous prévient que sur le front de notre armée il pourrait se présenter des parlementaires et de ne pas tirer dessus. C'est la 6^{ème} compagnie qui les reçoit à 14 heures. Ils sont huit soldats pour nous dire que des officiers de chez eux désireraient parler à notre chef de corps. Accepté.

15 heures, deux officiers, ils passent les yeux bandés devant nous dans le chemin creux boueux. 16 heures, un soldat, 17 heures, un soldat. Tout le monde passe et repasse. On a armistice de 13 heures à 6 heures demain matin. La nuit tombe. Nuit noire. Il pleut à torrents. Allumons de grands feux ; les Boches en font autant de leur côté.

A 18 heures, une auto arrive à toute allure, ses quatre phares allumés, accompagnée d'un trompette sur le marchepied. Je n'oublierai jamais le son et les notes. Trois généraux et un civil. Après les formalités, ils sont conduits à La Capelle.

Nuit mémorable. Pas dormi sous la flotte. 6 heures, coups de feu, rafale d'obus, un tué : Boudou. Pas moyen de progresser. Artillerie. Couché dans mon trou. Armistice de 18 heures à 4 heures pour le retour des parlementaires.

Cité par Rémy Cazals, 11 novembre 1918, *La fin du cauchemar*, Privat, 2018.



Blessés allemands dans le nord de l'Aisne en octobre 1918, IWM.

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE

- **Lecture par un correspondant allemand du collège Pierre Sellier de La Capelle du témoignage du sous-officier Gustav Radbruch depuis le front en France. Gustav Radbruch deviendra ministre de la justice de la République de Weimar en 1921.**

7. Oktober 1918

Wegen der geringen Stärke der Kompagnien soll jedes Bataillon künftig nur 3 haben, die vierte wird aufgeteilt. Dieses Los hat bei uns meine alte Kompanie getroffen, weil sie bei den neulichen Angriffen einfach nicht aus ihren Unterständen herausgekommen ist.

Die Stimmung steht auf Frieden um jeden Preis und wird sich wohl auch durch die ungünstigsten Bedingungen nicht mehr aufpeitschen lassen. Die Ansicht ist überall: Jede Stunde kann den Waffenstillstand bringen, Die Bedingungen werden vermutlich furchtbar werden. (Entschädigung für alles!), aber wir werden jetzt kaum mehr anders können. Weitere Kämpfe und Verluste vor dem Waffenstillstand bleiben unseren Leuten hoffentlich erspart. Verluste so unmittelbar vor dem Frieden für eine verlorene Sache erleiden zu müssen, muß für die Angehörigen furchtbar sein. Es ist auch alles wieder still geworden.

5. November 1918

Morgen Abend kommen wir in Ruhe. Es waren schwere Tage, für mich natürlich weniger als für unsere Leute, die bis aufs äußerste erschöpft sind. Drei Kompanien meldeten sich in corpore krank, in mehr oder weniger kraßer Form der Unbotmäßigkeit. Die Verluste, die wir in diesen letzten Kriegstagen für nichts erlitten haben, hatten die ausgepumpten alten Leute nervös völlig zum Zusammenbruch gebracht.

7 octobre 1918

Au vu de la faible densité désormais des compagnies, il est prévu que chaque bataillon n'en compterait, à l'avenir, plus que trois. Ce sort s'est abattu sur mon ancienne compagnie, qui n'a pas réussi à sortir de ses abris lors des récentes attaques.

Il règne une ambiance de paix à tout prix, qui ne tournera probablement plus à l'agitation, même dans les conditions difficiles actuellement. Partout on est du même avis: chaque heure peut amener l'armistice. Les conditions seront probablement affreuses. (Réparations pour tout!), mais on n'aura plus vraiment le choix maintenant. On espère que nos hommes seront épargnés d'autres combats et de pertes avant l'armistice. Cela doit être terrible pour les familles de subir des pertes pour une cause perdue, juste avant la paix. Mais tout va se calmer maintenant.

5 novembre 1918

Demain soir on sera au repos. Ce furent des journées dures pour moi, moins dures évidemment que pour nos hommes, qui sont épuisés à l'extrême. Trois compagnies se sont déclarées entièrement malades, d'une manière plus ou moins explicite d'insubordination. Les pertes, qu'on a subies pour rien pendant ces derniers jours de guerre, ont fait complètement s'effondrer nerveusement ces vieux hommes épuisés.



Les voitures des plénipotentiaires allemands en novembre 1918, BDIC.

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE

- **Projection d'un film documentaire *Le cessez-le-feu du 7 novembre 1918***, présentant le contexte de la sonnerie du premier cessez-le-feu par le caporal-clairon Pierre Sellier. Réalisation : Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), 2018.
- **Lecture par un élève du collège Pierre Sellier de La Capelle d'extraits des Souvenirs de guerre de Mathias Erzberger, chargé de conduire la délégation allemande venue demander l'armistice. Devenu Vice-chancelier, puis ministre des finances, il est assassiné en 1921.**

Je fus appelé brusquement, le 6 novembre 1918, à midi, à prendre la direction des négociations d'armistice. Ni moi, ni la plupart des bureaux ne s'y attendaient. Comme à trois heures, je n'avais pas encore reçu de pleins pouvoirs, je déclarai à la Chancellerie que je ne partirais pas avant de les avoir.

Le train spécial me conduisit avec les membres du Quartier Général jusqu'à Spa, où nous arrivâmes le lendemain matin à huit heures. Rien n'avait été préparé pour les membres de la Commission.

Après un bref déjeuner, nous partîmes vers midi de Spa dans cinq autos. Ce voyage fut lent, à cause des masses de troupes allemandes qui refluaient. A la tombée de la nuit, nous arrivâmes, vers six heures, à Chimay, où le général allemand me fit dire que je ne pouvais continuer ce soir ma route. Il me disait que, pour assurer la retraite de l'armée allemande, les routes étaient barrées par des arbres qu'on avait jetés au travers d'elles. J'insistai pour continuer mon voyage, et je parvins après une conversation téléphonique avec l'Etat-major allemand le plus proche, qui était à Trélon.

J'y arrivai vers sept heures et demie. Le général qui commandait cet état-major m'informa que tous les préparatifs avaient eu lieu pour le passage du front. Le général ignorait presque tout des événements de Berlin et de Kiel. A neuf heures vingt, nous passâmes le front allemand. J'avais emmené avec moi un trompette. Un homme de chez moi, un Souabe, me donna le dernier adieu. Il me demanda, étonné : « Où allez-vous ? » Je répondis : « Nous allons conclure l'armistice ».

Le feu avait cessé des deux côtés depuis quelques heures. Un grand drapeau blanc fut hissé sur la première auto. Le trompette faisait entendre constamment de brefs appels. A environ 150 mètres du front allemand apparurent les premiers soldats français. Deux officiers nous conduisirent fort poliment dans la localité voisine, La Capelle. Quand j'arrivai, la première question des nombreux soldats qui m'entourèrent fut : « Finie la guerre ? ».



Soldats français célébrant l'armistice dans l'Aisne, Coll. part.

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE

- **Lecture par un élève du collège Pierre Sellier de La Capelle de lettres de Joseph Pomès, du 18^{ème} régiment d'artillerie de campagne, à ses parents.**

Le 7 novembre 1918,

Le colis est arrivé intact. J'ai mangé le poulet avec mes camarades, il a été bien bon. Puis je crois que vous avez envoyé du papier cigarette en conséquence aussi je crois que j'en aurais pour revenir vivre au milieu de vous !

Car plus que jamais, je crois l'heure proche. Un grand enthousiasme règne parmi nous et c'est avec une grande joie que je vous envoie les grandes nouvelles qui viennent de nous parvenir.

D'abord, laissez-moi vous dire que nous sommes dans Guise, dans l'Aisne ; les Boches ont quitté cette ville avant-hier pendant la nuit. Il y a environ 200 civils qui ont vécu plus de quatre ans avec. Je vous laisse penser le contentement que ces gens-là ont d'être avec nous. Ils se plaisent à nous raconter les misères qu'ils ont endurées. Ils le portent d'ailleurs sur leur visage ; ils sont pâles, anémiques. A l'heure où je vous écris, le canon ne s'entend pas, le Boche s'en va en vitesse, il paraît même que Sedan serait pris et le bruit court qu'un parlementaire se serait présenté à Foch.

Le 11 novembre 1918,

Chers parents, comment pourrais-je vous dire le plaisir que j'ai à vous faire cette lettre car il est difficile d'exprimer la joie qui règne en ce moment parmi nous tous.

Enfin, ça y est ! Après les jours sombres que nous venons de traverser, s'ouvre à présent l'aurore de jours joyeux ! Au moment où j'écris ces lignes, c'est 1 heure du soir. Le dernier coup de canon vient de se tirer, l'officier nous a réunis pour nous annoncer la nouvelle qu'à partir de 11 heures il y avait cessation des hostilités. Il y a ajouté quelques mots pour la circonstance, des larmes ont été versées de contentements.

Ceci n'est pas encore la paix, mais nous marchons sur le grand chemin. Le principal est qu'on ne se bat plus.

Cité par Rémy Cazals, 11 novembre 1918, *la fin du cauchemar*, Privat, 1918.



Quintette de cuivres de l'Orchestre Les Siècles

Formation unique au monde créée par François-Xavier Roth, réunissant des musiciens d'une nouvelle génération, jouant chaque répertoire sur les instruments historiques appropriés, Les Siècles mettent en perspective de façon pertinente et inattendue plusieurs siècles de création musicale. Se produisant régulièrement à Paris (Philharmonie, Opéra-Comique), en France, à Londres (BBC Proms, Royal Festival Hall), Amsterdam (Concertgebouw), Berlin (Konzerthaus), l'orchestre est en résidence dans le département de l'Aisne et artiste associé à la Cité de la Musique de Soissons. Issus des quatre coins de France et diplômés des meilleurs conservatoires, les musiciens du Quintette « Les Siècles » se sont rencontrés au sein de cette formation. Dès les débuts de leurs parcours, la spécificité de leurs instruments à vent les a amenés à s'intéresser à la facture, à l'évolution mais aussi à l'histoire de la famille des cuivres. Longtemps considérés comme instruments d'accompagnement, d'église ou militaires, ils ont connu au fil des siècles de véritables transformations. Passionnés, les artistes de cet ensemble sont toujours en quête de différents instruments, parfois pièces uniques gravées fièrement par d'illustres facteurs ! Il leur tient à cœur de faire sonner et résonner ces vénérables cuivres dans le répertoire de l'époque à laquelle ils ont été conçus. Leur instrumentarium s'étend à présent sur quatre siècles de musique, héritage de différentes esthétiques, de l'époque baroque jusqu'à nos jours.



Magali Léger, *soprano*

Magali Léger a étudié avec Christiane Eda-Pierre, puis avec Christiane Patard au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où elle obtient le premier prix à l'unanimité. Commence alors une carrière où seront saluées, non seulement ses qualités vocales, mais également son aisance dans le jeu, dans laquelle se devine une solide formation de danseuse et de comédienne. Elle est nommée en 2003 dans la catégorie « Révélation » des Victoires de la Musique. Elle devient rapidement une habituée des plus grandes scènes de concert et d'opéra en France, en Europe et aux Etats-Unis, où elle aborde aussi bien le répertoire baroque et la création contemporaine que les chefs-d'œuvre classiques et romantiques.

Elle collabore régulièrement avec des artistes tels que Marc Minkowski, Michel Plasson, Evelino Pido, Eliahu Inbal, William Christie, Jérémie Rhorer, Emmanuelle Haïm, Macha Makeïeff, Laurent Pelly, Raoul Ruiz ou Jérôme Deschamps.

Elle se produit également avec son ensemble baroque Rosasolis dont trois disques sont parus depuis 2009, ainsi que régulièrement en concert avec orchestre ou avec des pianistes tels que Rémy Cardinale et Marcela Roggeri, dans des répertoires s'étendant de Chopin à Piazzolla.

Elle travaille en outre depuis plusieurs années avec le compositeur et pianiste Michaël Levinas avec lequel elle a enregistré les mélodies de Fauré, tandis qu'elle participait en 2017 à la création de son oratorio, *La Passion selon Marc*, pour les 500 ans de la Réforme.

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE

- Chant funéraire de Gabriel Fauré (1845-1924), Op.117, par le Quintette de cuivres de l'Orchestre Les Siècles.
- Dévoilement de la plaque commémorative de la cérémonie du centenaire du cessez-le-feu du 7 novembre 1918 par le Monsieur le Président de la République.
- Allégorie de l'arrivée des plénipotentiaires aux avant-postes français le 7 novembre 1918 par les élèves des élèves du collège Pierre Sellier de La Capelle et des élèves du Gymnasium de Bad Koenigshofen en Allemagne, sur une musique de Jean-Sébastien Bach (1685-1750), *L'art de la fugue et Choral*, par le Quintette de cuivres de l'Orchestre Les Siècles.
- Sonnerie du cessez-le-feu par les clairons de l'Harmonie municipale de La Capelle.
- Interprétation de l'hymne européen, *Ode à la Joie, Symphonie n°9* de Ludwig von Beethoven (1770-1827), par le Quintette de cuivres de l'Orchestre Les Siècles.
- Interprétation de *La Marseillaise* par la soprano Magali Léger.

Fin de la cérémonie.



Clairon du caporal Pierre Sellier, Musée de l'Armée.



Le DÉPARTEMENT de L' AISNE PROPOSE

LA GRANDE VEILLÉE DÉPARTEMENTALE

DU

Cessez-le-Feu



7 NOVEMBRE 2018

PROGRAMME DE NOVEMBRE

L' AISNE SUR LE CHEMIN DE LA PAIX

LA GRANDE VEILLÉE DU CESSEZ-LE-FEU

7 novembre 2018 : Beaucoup de soldats de la Première Guerre mondiale n'ont pas survécu pour entendre sonner le cessez-le-feu. A l'occasion des commémorations du centenaire du cessez-le-feu et de l'Armistice de novembre 1918, le Conseil départemental de l'Aisne propose à toutes les communes du département de s'associer à une Grande Veillée populaire pour rendre hommage à tous les soldats tombés sur son territoire pendant la Grande Guerre. Dans chaque commune volontaire, les élèves des écoles sont invités à travailler sur la fin de la Première Guerre mondiale et à restituer ce travail lors de la Grande Veillée.

RANDONNÉE CYCLISTE DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE « SUR LE CHEMIN DE LA PAIX »

Du 6 au 9 novembre 2018 : 30 cyclistes amateurs (allemands, français et belges) partiront de Spa en Belgique, ville où résidait l'état-major allemand en 1918 et d'où partirent les plénipotentiaires allemands chargés de signer l'armistice. Avec leur maillot blanc rappelant la couleur du drapeau du cessez-le-feu accroché à la première voiture du cortège de la délégation allemande qui traversa les lignes le 7 novembre 1918, les cyclistes suivront l'itinéraire des plénipotentiaires. En quatre jours, en suivant les cérémonies du centenaire à chaque étape, ils rallieront La Capelle, puis Homblières, Tergnier et enfin Compiègne. Cent après le cessez-le-feu et l'armistice, ce défi sportif doit souligner les liens étroits qui unissent la France, l'Allemagne et la Belgique au cœur d'une Europe désormais en Paix.

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARRIVÉE DES PLÉNIPOTENTIAIRES ALLEMANDS À HOMBLIÈRES

8 novembre 2018 : A l'occasion du centenaire de la réception par le général Debeney des plénipotentiaires allemands, une cérémonie commémorative aura lieu le 8 novembre 2018, à

11h, devant l'ancien presbytère d'Homblières, en présence d'un détachement de l'Armée française et des enfants de l'école d'Homblières.

10 novembre 2018 : « La nuit des plénipotentiaires » spectacle audio-visuel dans l'église d'Homblières, pour le centenaire du passage des plénipotentiaires allemands et de leur halte à Homblières dans la nuit du 7 au 8 novembre 1918. Projection de documents d'époque avec lecture de poèmes de poilus et intermèdes musicaux.

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARRIVÉE DES PLÉNIPOTENTIAIRES ALLEMANDS EN GARE DE TERGNIER

8 novembre 2018 : 14h45, arrivée de la randonnée cycliste « Sur le chemin de la Paix », plantation d'un arbre de la paix, offert par les communes allemandes jumelées avec Tergnier, devant la gare de Tergnier, en présence des écoles. Survol d'avions anciens.

18h, cérémonie commémorative du centenaire de la montée des plénipotentiaires allemands dans le train de l'armistice en gare de Tergnier, à la stèle du train de l'armistice, rue Pierre Semard, près de la gare de Tergnier.

De 10h à 16h : vente du timbre commémoratif « En chemin vers la paix », par l'association Microfer et La Poste, bureau de poste « premier jour » à la mairie de Tergnier, accompagnée d'une exposition philatélique.

Du 3 au 21 novembre 2018 : exposition « Chronologie de la signature de l'armistice », à la Médiathèque L'Oiseau Lire de Tergnier.

SPECTACLE PYROTECHNIQUE DE L'ARMISTICE

11 novembre 2018 : 19h, cent ans après la signature de l'armistice, le Conseil départemental de l'Aisne propose de célébrer la fin de la guerre par un spectacle pyrotechnique sur le site de la Pierre d'Haudroy, à La Flamengrie. Accès libre.

REMERCIEMENTS

La Préfecture de l'Aisne,
la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale,
le collège Pierre Sellier de La Capelle,
l'Académie d'Amiens,
le Comité de la Pierre d'Haudroy,
la commune de la Flamengrie,
la commune de La Capelle,
l'hippodrome de La Capelle,
la Communauté de communes de la Thiérache du Centre,
la Délégation Militaire Départementale de l'Aisne,
l'ONACVG,
le Musée de l'Armée,
l'ECPAD,
France Télévisions,
l'INA,
l'Harmonie municipale de La Capelle,
l'ADAMA,
Phare Ouest Productions.



14 Mission 18
CENTENAIRE

1918

7 NOVEMBRE 10 HEURES 20

1001
TRIONMPHA
LATENACITE
DU
POULU

exposition

REVIVRE!

1918 l'Aisne se reconstruit

ouverture exceptionnelle
dimanche 11 novembre 2018

du 11 novembre 2018
au 28 juin 2019

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h



entrée libre
Centre des Archives et de la Bibliothèque
départementales de l'Aisne
Parc Foch, Avenue Foch
02000 Laon
03 23 24 61 47 // archives@aisne.fr



www.aisne.com



Reconstitution à la télévision - Archives départementales de l'Aisne - Fonds Legrand / don de la société protectrice des animaux - / photo 02 13 81729 // design graphique Agence Boim de Pully